

Le majeur protégé soigné en psychiatrie

Renforcez votre expertise professionnelle !

Objectifs de la formation

- ▶ Connaître les droits fondamentaux du patient en psychiatrie et les modalités d'hospitalisation
- ▶ Identifier sa place lors de la procédure d'admission

Contenus de la formation

- ▶ Volet 1. Les modalités d'admission en soins psychiatriques sans consentement et le contrôle de la mesure
 - Les différents modes d'admission en soins psychiatriques.
 - Les garanties procédurales prévues par la loi
 - La place du mandataire pendant la procédure d'admission
- ▶ Volet 2. Les droits et protections du patient soigné en psychiatrie sans consentement
 - Les droits reconnus à tout malade et les droits incompressibles du patient soigné sans consentement
 - Encadrement de l'usage de l'isolement et de la contention : retour sur les dispositions prises avant et depuis 2016, focus sur la loi du 22 janvier 2022
 - Le contrôle du JLD
 - Les autorités chargées de protéger les droits des patients soignés sans consentement

Pourquoi choisir cette formation ?



Le format court et accessible à distance sur une thématique ciblée.



L'intervention d'une experte sur le sujet.



Le format « classe virtuelle » pour échanger et poser vos questions à notre formateur-expert.



Des ressources supplémentaires et un quiz pour valider vos connaissances acquises.

Modalités pédagogiques

- ▶ Avant la classe virtuelle : un questionnaire de recueil de vos attentes et un positionnement afin d'adapter la formation à vos attentes



Mandataires judiciaires à la protection des majeurs



Formation en ligne



5h

2 Classes virtuelles de 2h + 1h en distanciel asynchrone



Gaëlle COSTIOU,
formatrice consultante spécialisée en droit de la santé et droits des usagers



Coût : 120 €

Plan de développement des compétences de l'entreprise

Financement personnel



Charles-Antoine LE CERF
Conseiller en formations
07 64 53 13 59
charles-antoine.lecerf@askoria.eu

- ▶ Deux classes virtuelles de 2h avec une intersession d'environ une semaine
- ▶ Des ressources complémentaires
- ▶ Un quiz de connaissances
- ▶ Un suivi pédagogique réalisé sur le forum, depuis votre espace d'enseignement en ligne.
- ▶ En fin de parcours, vous recevez un **certificat de formation** qui atteste de votre montée en compétence sur cette thématique.